



LES TARIFS

Tarif trimestriel	QUOTIENT FAMILIAL				Pour habitants CDC*	Pour les non Yvracais	
	< 4000 €	4000 à 8000 €	8000 à 12000 €	> 12000 €			
Droit d'inscription (annuel et par élève)	10 €	15 €	20 €	25 €	33 €	40 €	
Parcours en pratique individuelle	<i>1^{er} enfant</i>	100 €	110 €	115 €	120 €	175 €	230 €
	<i>2^e enfant</i>	180 €	198 €	207 €	216 €	315 €	414 €
	<i>3^e enfant</i>	255 €	281 €	293 €	306 €	446 €	586 €
Parcours en pratique collective *	<i>1^{er} enfant</i>	65 €	70 €	75 €	80 €	115 €	150 €
	<i>2^e enfant</i>	117 €	126 €	135 €	144 €	207 €	270 €
	<i>3^e enfant</i>	166 €	179 €	191 €	204 €	294 €	383 €
Cours individuel de 30 min (sans solfège)	<i>1^{er} enfant</i>	100 €	110 €	115 €	120 €	175 €	230 €
	<i>2^e enfant</i>	180 €	198 €	207 €	216 €	315 €	414 €
	<i>3^e enfant</i>	255 €	281 €	293 €	306 €	446 €	586 €
Parcours groupes instrumentaux * (Rock, Variété, Actuelles)	40 €	45 €	50 €	55 €	73 €	90 €	
Option groupes instrumentaux	20 €						
Ensemble vocal *	40 €	45 €	50 €	55 €	73 €	90 €	
Parcours d'Éveil et d'Initiation †	20 €	25 €	30 €	35 €	45 €	55 €	

➡ Pour plus de détails sur les parcours (* †), voir à l'intérieur de la plaquette.

* Communauté du Secteur de Saint-Loubès

(Baychac et Caillau, Montussan, S^{te}-Eulalie, S^t-Loubès, S^t-Sulpice-et-Cameyrac et Yvrac)



LES AUTRES ACTIVITÉS

EMMY, service public dans le domaine artistique, organise tout au long de l'année, concerts, auditions, spectacles, gratuits et accessibles à tout public. L'école de musique propose des actions innovantes à différentes structures communales (les Écoles, le Pôle Enfance, le Point Jeunes, l'École Municipale de Danse...).

EMMY
Ecole Municipale de Musique d'Yvrac

Pôle culturel d'Yvrac - 7 avenue de Blanzac 33370 YVRAC
05.56.23.78.97 - m.lacombrade@yvrac.fr - www.yvrac.fr

YVRAC

LES PARCOURS

Parcours en pratique individuelle

Cours instrument de :
 ● 30 minutes
 +
 Solfège, 1 heure par semaine.

Parcours en pratique collective*

Cours instrument de :
 ● 45 minutes (2 élèves)
 ● 1 heure (3 ou 4 élèves)
 +
 Solfège, 1 heure par semaine.

Parcours groupes instrumentaux*

Pour toutes les personnes souhaitant jouer en groupe :
 1 heure par semaine de musiques actuelles :
 ● Atelier Variétés
 ● Atelier Rock

Ensemble vocal*

Pour les 8 à 12 ans.
 Niveau débutant :
 ● 1 heure par semaine.

Parcours d'éveil et d'initiation*

● Eveil dès 3 à 4 ans (45 min)
 ● Initiation 1^{ère} année 5 ans (1h)
 ● Initiation 2^{ème} année 6 ans (1h)
 Un cours par semaine.



Classe de harpe

L'école Municipale de Musique

L'école municipale de musique d'Yvrac est un service public d'enseignement artistique. Accueillant 130 élèves, elle est un lieu d'enseignement musical de qualité accessible à tous et ouvert sur la vie de la commune.

L'établissement accueille des publics de tout âge, aux projets variés.



Classe d'Éveil et Initiation

LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Les cours d'instruments sont dispensés par des professeurs qualifiés.

Les cordes	Guitare Harpe
Les claviers	Piano
Les musiques actuelles	Batterie Guitare électrique Guitare basse Synthétiseur
Les voix	Chant et technique vocale

LES PRATIQUES COLLECTIVES*

D'une durée de 45 minutes à 1h par semaine, les pratiques collectives proposées se veulent être différentes, afin que l'offre corresponde au plus grand nombre (différents niveaux, différents répertoires, différents affectifs, différents âges, différents horaires).

Les ensembles instrumentaux (Musiques Actuelles) :

- Groupe Variété
- Groupe Rock

L'ensemble vocal :

- Choeur d'enfants - 8 à 12 ans

Les ensembles originaux :

- Atelier Musiques Actuelles

LES COURS COLLECTIFS*

Éléments fondamentaux, ces cours permettent d'assimiler et de consolider les bases essentielles à la pratique musicale.

Éveil et Initiation :

De 3 à 6 ans, les plus jeunes sont initiés à la musique par des activités ludiques, basées sur la transmission orale, et sur la notion de perception par le corps. Ils découvrent et expérimentent au cours de l'année plusieurs instruments.

Durée hebdomadaire de 3/4h à 1h.

Formation musicale à partir de 7 ans :

Décomposée en 3 niveaux (de la 1^{ère} à la 3^{ème} année), elle permet aux élèves musiciens d'acquérir les bases indispensables à un apprentissage facilité, et ce, quel que soit l'instrument pratiqué. Associés, ces cours garantissent une progression rapide des élèves à l'instrument. Durée hebdomadaire de 1h.